

## Des nouvelles du projet de transformateur RTE du Cigéo



*Photo : Transformateur électrique de Saint-Victor-et-Melvieu (12)*

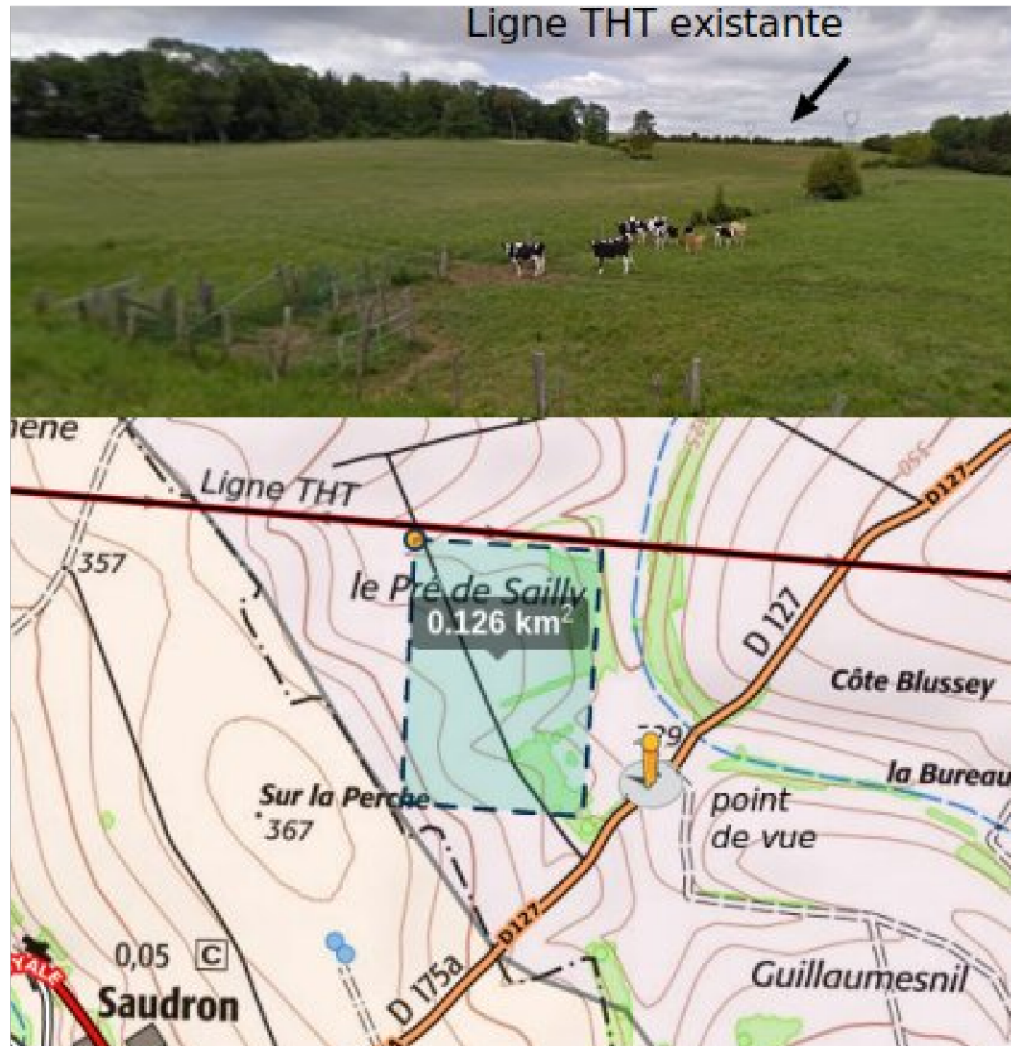
Le projet Cigéo a des besoins électriques de 110MW. Toutefois, RTE prévoit 100MW supplémentaires pour « les besoins du territoire », ce qui équivaut à la consommation de la commune de Nancy. On serait bien en peine de savoir quel afflux soudain d'activité justifierait de tels quantités d'énergie... Pour répondre à cette demande, RTE souhaite construire un poste de transformation électrique dédié d'une emprise au sol d'une dizaine d'hectares, environ 20 terrains de foot. Son but serait de connecter le projet Cigéo à la ligne THT 400 000 volts passant entre le laboratoire et le bois Lejus. Ce transformateur principal servirait à abaisser la tension électrique de 400 000 à 90 000 volts. Ensuite, deux plus petits transformateurs seraient construits (un dans le bois Lejus et un vers le laboratoire) pour abaisser une seconde fois la tension à 20 000 volts. Pour relier ce transformateur principal aux transformateurs secondaires, trois gros câbles électriques seraient enterrés à travers les champs à 1m50 de profondeur dans une seule tranchée.

Dans la synthèse du dossier de « concertation », RTE semble valider la position du transformateur en 3S, entre Bure et Saudron (voir carte page centrale). La position exacte de la tranchée pour les câbles enterrés n'est pas encore validée.

Les travaux sont prévus pour durer 30 mois jusqu'à la mise en route du poste. Dans son rapport RTE indique que « Ce choix technique n'a jamais été remis en cause par le public à l'occasion de cette concertation, ni lors des réunions et rencontres in situ, ni dans les contributions dématérialisées. » Les 29 contributions (dans lesquels RTE semble voir une « mobilisation du public forte en proportion et diversité ») n'auront pu conclure qu'à la moins mauvaise position pour le transformateur : une fois de plus, les concertations ne sont pas destinées à écouter une contestation légitime du projet.

## L'emplacement

L'emprise 3S se situe sur une emprise proche de la D127 entre Bure et Saudron sur des terres à l'ouest du ruisseau de la Bureau et constituée de pâtures, d'un bosquet arboré et de parcelles cultivées en céréales vers le Pré de Sailly. C'est également ce type de paysage que présente le document de RTE.



Ceci est confirmé par les pentes de plus de 10 % dans la partie arborée et de prairie à l'est de la zone envisagée.

## Calendrier des travaux

Le calendrier pour le moins flou de ce projet prévoit officiellement le début des travaux en 2023 pour une mise en service 30 mois plus tard, en 2025. Il faudrait pour respecter ces délais que les travaux commencent en juillet 2023 ce qui n'a pas l'air d'être le cas... Il convient donc de rester attentif aux dates annoncées de ce projet qui est décalé d'un an tous les ans.

Le transformateur serait en théorie la première réalisation des projets connexes permis par la déclaration d'utilité publique de Cigéo, avant la réhabilitation de la voie ferrée Tronville-Gondrecourt et la construction de celle entre Gondrecourt et le laboratoire (zone descendrière) et les nouveaux aménagements routiers, prévus après 2024.

Si tout se passe bien (pour l'ANDRA), les premiers déchets de haute activité n'arriveraient pas avant 2075.

## Sources

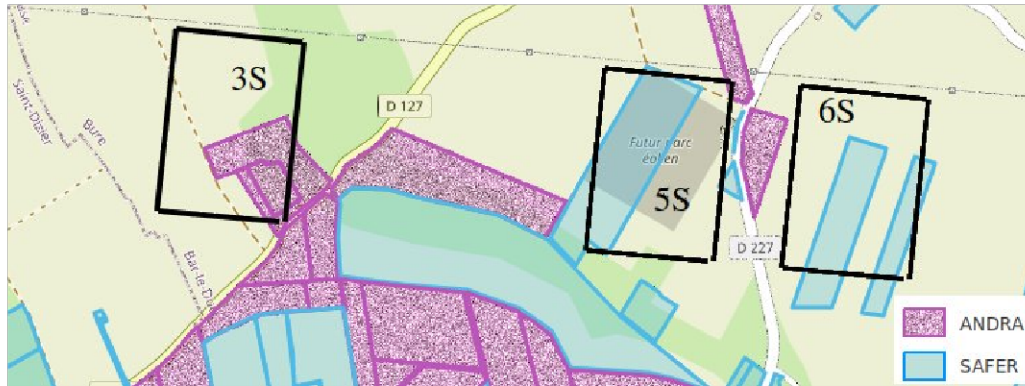
- Rapport de RTE sur les enseignements tirés de la phase de concertation préalable du public menée du 13 janvier au 12 février 2020
- Diaporama du 13 janvier 2020 Raccordement électrique du projet Cigéo Réunion de lancement de la concertation du public
- DOSSIER DE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LE PUBLIC Raccordement au réseau de transport d'électricité à 400 000 volts du projet Cigéo (janvier 2020)
- Cadastre depuis le site [cadastre.squat.net](http://cadastre.squat.net)
- Données d'urbanisme : [geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://geoportail-urbanisme.gouv.fr)
- Cartes : [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) et pour plus d'information sur Cigéo et le nucléaire en Meuse-Haute Marne : [map.bureburebure.info](http://map.bureburebure.info)

Pour plus d'information, consultez les documents produits sur [burestop.eu](http://burestop.eu) et [bureburebure.info](http://bureburebure.info)



## Etat des lieux foncier

En date du 1<sup>er</sup> Janvier 2022, le cadastre affichait les informations suivantes :



L'ANDRA ne possédait qu'une petite partie de la surface d'implantation du 3S. La parcelle 5S est quand à elle apparemment déjà destinée à un futur parc éolien - dont on sait pour le moment peu de choses - sur des parcelles en partie possédées par la SAFER. Il n'est pas exclu que ce parc soit un jour relié au transformateur... Les parcelles non représentées appartiennent à des particuliers.

Concernant les documents d'urbanisme, on peut voir que l'emprise du 3S est toujours classée en zone naturelle, normalement incompatible avec un projet industriel, contrairement à l'emprise du 5S et son futur parc éolien qui est en 2AUYc, « Zone à urbaniser à vocation économique, Projet Cigéo ». Il conviendra donc de surveiller les démarches de RTE sur ce plan pour juger de l'avancée de ce projet de transformateur.



## Les câbles souterrains

Pour la mise en place des câbles souterrains, il est nécessaire de procéder au « décapage » du sol, qui consiste en une saignée de 1,50m de profondeur où seraient déposés les 3 câbles électriques (10km au total) et télécom entre le transformateur et les postes du bois Lejus et de la descenderie et les deux postes entre eux. Ceux ci sont alors recouvert de sable, d'un grillage et de la « terre d'origine ».

